GRAINE D'AVENIR
Formation pour adultes

Brevet Professionnel Agicole

Diplôme de niveau 3
inscrit au RNCP
Formation Continue

Travaux en Aménagement Paysager

13 mois | CFPPA Site des Vaseix | Sessions régulières

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Apprendre un métier

Objectif

Obtenir les compétences professionnelles en vue d'un emploi d'ouvrier qualifié :

Dans le secteur privé ou en collectivité, au sein d'une Association Intermédiaire ou de Service à la Personne ou en Chèque Emploi Service Universel (CESU)

Personnes concernées

Salariés en démarche de reconversion professionnelle.

Professionnels du secteur aménagement paysager souhaitant développer des compétences.

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

Délais d'accès

Selon le résultat du positionnement.

Prérequis

12 mois d'activité professionnelle tous secteurs confondus

ET

Satisfaire aux tests de positionnement internes

Le métier d'ouvrier qualifié

Il mène à :

- Préparer son travail dans le cadre des consignes reçues.
- Réaliser des travaux de création et d'entretien des espaces verts.
- Réaliser des travaux de constructions paysagères ou d'ouvrages paysagers.
- Réaliser des travaux d'élagage, de taille de formation, d'entretien et de soins aux arbres.
- Utiliser les matériels et de conduire certains engins de chantier.
- Participer aux travaux d'entretien d'espaces naturels et ruraux.
- Communiquer au sein de l'entreprise ou de la collectivité, avec la clientèle, le public, les partenaires, et les fournisseurs.

Avec cette formation vous pouvez devenir

Ouvrier qualifié en espace vert.

Notre pédagogie

Modalités pédagogiques

Travaux pratiques sur la Roseraie des Vaseix, la cour intérieure des Vaseix,...

Formation en salle :

- Intervenants professionnels
- Conférences tenues par des grands noms du monde de paysage (Gilles CLEMENT, Hervé COVES, Claude PASQUET…)

Formation en extérieur :

- Visite de parcs paysagers remarquables dans la région

Validation et évaluation

Système d'évaluation par UC.

Possibilité de Validation des Acquis Académiques en fonction des diplômes obtenus antérieurement.

Chaque Capacité intégralement obtenue donnera lieu à la délivrance d'un certificat de **bloc de compétences inscrit au RNCP.**

Contenu de la formation

Durée totale du diplôme : 870h

UNITÉS CAPITALISABLES GÉNÉRALES

UCG1	Traitement de l'information, Communication professionnelle et sociale , Mathématiques Appliquées (topographie), Informatique et utilisation professionnelle : réalisation d'un dossier technique (49h)
UCG2	Connaissances relatives au domaine civique, social et économique (60h)
UCG3	Connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine , sécurité sur les chantiers d'aménagements paysagers (40h)

UNITÉS CAPITALISABLES D'OPTION

UCO1	Connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces verts, Sciences du sol – Climatologie - Biologie végétale appliquée - Défense des cultures Multiplication des végétaux (157h)
UCO2	Connaissances scientifiques et techniques relatives aux travaux paysagers et à l'utilisation des matériaux, et équipements sur un chantier de paysage. Fonctionnement et entretien des matériels de travaux paysager(90h)

UNITÉS CAPITALISABLES DE SPÉCIALITÉ

UCS1: Réalisation de travaux d'entretien d'un espace paysager (100h)	**UCS2:** Réalisation de travaux relatifs à la création d'un espace paysager (69h)	**UCS3:** Utilisation des engins de transport et de terrassement dans le respect des

UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE À L'EMPLOI

UCARE1 partie 1 Identification et utilisation des plantes (ligneuse d'ornement) (61h)	**UCARE1 partie 2** Reconnaissance des plantes à massif : annuelles-bisannuelles-vivaces-molles-	**UCARE2** Maçonnerie paysagère (102h)

Inclus	Certiphyto, SST, PRAP Gestes et postures, Transition agro écologique (70h)

ALTERNANCE : 12 semaines de stages

Informations pratiques

Tarifs et chiffres clés

Les tarifs, taux de réussite, taux de satisfaction, taux d'insertion et les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet :

www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr

Frais pédagogiques, financement et rémunération

Il n'y a pas de frais pédagogiques.

Selon votre statut le coût de la formation peut être pris en charge par : le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, le CPF, sur fonds propres… et une rémunération peut vous être attribuée.

Une équipe spécialisée vous accompagnera dans vos démarches.

Et après la formation ?

Une fois le BPA TAP validé, plusieurs options s'ouvrent aux candidats

➔ BP Aménagements Paysagers

Diplôme de niveau IV (BAC) de la spécialité Espaces Verts permettant l'accès aux fonctions de chef d'équipe ou de chef d'en-

Informations ? Conditions d'inscription ? Aide aux démarches ? Contactez nos secrétaires pédagogiques :

05 55 48 44 30

cfppa.limoges@educagri.fr

Ou rendez-vous sur notre site internet :

Des allègements de parcours sont possibles suivant les diplômes que vous avez déjà obtenus.

Toutes les informations se trouve sur notre site internet.

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

MAJ : 19/10/2023 LD